

Le vendredi treize décembre deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 10

Résultats des votes : pour 10 contre 0 abstention 0

Présents : Sandrine BLANCHIN, Mireille TISSOT-ROSSET, Patrick DEHONDT, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, Denis ZUCCONE, Sébastien DRION, Monique BARDET, Laurent GEVAUX.

Absent, excusé : François THABUIS, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL

François THABUIS donne son pouvoir à Sébastien DRION.

Denis ZUCCONE a été nommé secrétaire de séance.

Objet : décision modificative N° 1 - Budget Alpage DEL_11472024

Considérant le retrait de la délibération n° DEL_10422024 en date du 22 novembre 2024, portant la décision modificative du budget alpage, en raison du manque de détail sur les chapitres et les articles. Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le nouveau tableau des crédits prévus à certains chapitres pour l'intégration des travaux de l'alpage des Vouatais dans notre budget annexe alpage de l'exercice étant insuffisants il est nécessaire d'effectuer les décisions modificatives suivantes :

Chapitre	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
Section de l'investissement				
13	1323	Subventions non transf. Départements		+ 140 742.72 €
13	1322	Subventions non transf. Régions		+ 39 683.10 €
13	13273	Subventions non transf. FEADER		+ 10 680.87 €
23	238	Avances sur Immobilisations corporelles		+ 134 558.62 €
21	21321	Immeubles de rapport Travaux Alpage des Vouatais	+ 325 665.31 €	

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la décision modificative indiquée ci-dessus.

Le vendredi treize décembre deux mille vingt-quatre,

Le Maire,

Monsieur Franck PACCARD



Le secrétaire de séance,

Denis ZUCCONE

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le : 21/12/24

- de sa publication le : 21/12/24

Le Maire, Franck PACCARD

